



Issou, le 1^{er} septembre 2023

Le Maire,

à

Monsieur le Préfet des Yvelines
Préfecture des Yvelines
1, avenue de l'Europe

78000 Versailles

N/Réf : LG/RAL/0232 -2023
Affaire suivie par : Lionel GIRAUD
Maire d'Issou lgiraud@mairie-issou.fr

Objet : demande de prolongation par la société Ciments Calcia de sa durée d'autorisation dans l'exploitation de sa carrière partiellement située sur Issou, deuxième contribution

Monsieur le Préfet,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour la prolongation de la durée de la consultation publique que vous avez délivrée. Cette dernière a en effet permis d'échanger avec divers acteurs, et notamment, de rencontrer enfin (il n'est jamais trop tard) le directeur du site Calcia.

Suite à ces divers échanges, je vous fais donc part de cette nouvelle contribution et de mes observations.

Les hypothèses retenues pour procéder à l'estimation du nombre de camions prévoient une centaine de camions supplémentaires venant alourdir le trafic sur le Pont de Rangipont (Epône, Gargenville). Or, cet axe est déjà lourdement congestionné aux heures de pointe.

La commune d'Issou est impactée par cette hausse de trafic (1 camion supplémentaire toutes les 3 minutes au cœur même de son agglomération). Ses habitants devront ainsi endurer des nuisances environnementales et sonores supplémentaires. Ils encourront aussi des risques accrus d'accidents de la circulation, notamment les 680 élèves du Collège Jacques Cartier.

Un dépôt de permis de construire a par ailleurs été déposé pour aménager services, commerces et logements en bord de RD190 d'ici à 2026. L'effectivité de ce chantier ne devrait drainer que quelques nuisances disparates et dans des proportions bien plus réduites, mais sa coexistence avec les nuisances constantes occasionnées par le projet Calcia (lequel n'apporte, lui, rien au développement futur de notre commune) serait proprement intolérable.

Par conséquent, les solutions proposées sont inacceptables en l'état et nous demandons que des solutions alternatives soient étudiées. Ces alternatives se présentent sous deux formes, la deuxième ne constituant guère qu'un pis-aller.

Je rejoins en premier lieu la proposition effectuée dans la presse locale (Courrier de Mantes du 16 août 2023) par M. Yann Perron, Maire de Gargenville. Il faut prioriser impérativement le convoyage des remblais par le biais du tunnel reliant Guitrancourt à Gargenville. Aucun argument environnemental ou de sécurité ne s'oppose à une telle perspective. Le léger report du début de l'opération de remblaiement constitue un aléa bien minime au regard des nuisances induites par toute solution « routière ».

La deuxième serait d'imposer l'itinéraire suivant pour tous les camions ayant trait au projet Calcia : sortie 11 de l'A13, RD983 (rocade de Limay), RD145 Ouest puis Nord, RD190 vers Issou. Ce cheminement évitera l'engorgement du Pont de Rangipont et le passage au cœur d'une agglomération, comme celle d'Issou (dont, par ailleurs, la RD190 est l'unique axe majeur). Il est à noter toutefois que de forts risques demeureront au niveau du rond-point du Collège Jacques Cartier pour les élèves fréquentant cet établissement.

Espérant que vous tiendrez compte de ces requêtes vitales dans les suites données à cette consultation publique, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.



Lionel Giraud

Maire d'Issou

Copie jointe :

M. Benjamin Lucas, député de la 8^{ème} circonscription des Yvelines
Mme Sophie Primas, sénatrice des Yvelines
Mme Cécile Dumoulin, conseillère départementale du canton de Limay
Mme Cécile Zammit-Popescu, présidente de la CU-GPSEO
Messieurs les Maires de Limay, Gargenville, Porcheville